



Basket44

PROCES VERBAL

Bureau

Vendredi 21 Mai 2021



Excusé : Pascal DUPE

Invité : Maxime LEROUX

1. ACTUALITE PRESIDENT

Franck JOUNIER rappelle que c'est le dernier bureau de la saison et exceptionnellement il se déroule pour une partie en présentiel et pour une autre en visioconférence.

Les budgets réalisés et prévisionnels seront à examiner ainsi que les modifications règlementaires 2021-2022.

Une charge de travail nous attend à la reprise en septembre prochain. Sans oublier la proposition aux clubs d'accéder à des demandes de places réservées.

L'Assemblée Générale s'organise avec toutes les restrictions que vous pouvez imaginer.

En ce qui concerne l'AG de la saison prochaine, qui se déroulera à St Philbert de Grand-Lieu, un groupe de travail sera mis en place afin de préparer cette journée qui comptera des assises en parallèle et les 60 ans du Comité sans oublier les 100 ans du club recevant. La présence de Jean Pierre SIUTAT est assurée.

Le challenge "Benjamins-es" est décalé au samedi 29 mai et se déroulera à Nort Sur Erdre.

Les examens des arbitres départementaux auront lieu au Comité en grande partie, le samedi 29 mai.

Du 17 au 20 juin, l'OPEN plus qualificatif 3x3 est organisé au Pouliguen, par la Ligue régionale avec l'appui du CD44.

Les dispositions fédérales : les mineurs ont droits aux retours dans les salles avec du contact.

Dans le cadre du plan de soutien aux clubs, la commission technique du Comité a été mise à contribution par certains clubs sans salariés.

Le Pass sport est censé aider les associations à retrouver ses jeunes adhérents.

Cette aide d'un montant de 50€ est destinée aux enfants de 6 à 18 ans bénéficiaire de l'allocation de rentrée scolaire. Ce sont en tout 5,4 millions de jeunes qui seront éligibles.

A la suite des aides du Comité, nous pouvons constater un retour positif pour l'ensemble des clubs du département. Chaque structure décide de l'utilisation de ce fonds de solidarité à destination des licenciés.

Quelques nouvelles des clubs :

- Le club de Saint-Molf avec 58 licenciés et 3 dirigeants est en grande souffrance faute de dirigeants. Nous craignons un arrêt du club malgré 3 relances par le Président du Comité pour intervenir.
- Le club de Certé Trignac où le scénario est quelque peu identique. Il faudra prendre rapidement contact avec eux, car les droits sportifs de D2 risquent de disparaître. Pascale SIMON s'occupe du dossier.

Un club va voir le jour, la saison prochaine, AS Cordemais, qui s'appuie sur la structure omnisport.

Plateforme de services : projet à l'étude avec la ville de St Herblain dont nous attendons un retour.

Les candidats pour être délégués à la prochaine Assemblée Générale Fédérale sont : Franck JOUNIER - Dominique BOUDEAU – Lénaïc SORIN – Alain GUERESSE et Thierry GATEFAIT comme titulaires et une suppléante : Bénédicte GOUGAUD.

Laurence CHARONNAT sera candidate au poste de membre du comité directeur lors de l'Assemblée Générale du Comité.

CDO : la commission médicale fédérale, sollicite un bilan médical spécifique accompagné d'un bilan sanguin pour les arbitres de plus de 35 ans. Ce qui risque de compliquer la pérennisation des arbitres avec ce coût supplémentaire. La Ligue a été contactée à ce sujet.

Pascal DUPE s'est approché de Jean Michel DUPONT afin de le sensibiliser sur le fait que des arbitres ne peuvent plus depuis 2 ans accéder à l'examen régional. Il propose même qu'ils officient en championnat jeunes. Une réunion organisée par la Commission Régionale des Officiels, est prévue en juin, pour évoquer ce sujet.

2. TRESORERIE

Bénédicte GOUGAUD présente le budget réalisé 2020-2021. Le compte de fonctionnement qui avait été présenté en septembre 2020, a bien entendu été revu, en cours de saison afin de s'adapter aux circonstances exceptionnelles liées à la crise sanitaire. Celui-ci fait ressortir une baisse des licenciés.

Beaucoup d'événements n'ont pu avoir lieu (stages, regroupements de joueurs, fête du Mini, fête du Baby). Cela a généré des fluctuations aussi bien au niveau des recettes que des dépenses. Une enveloppe de 200 000 euros en direction des clubs et des licenciés a été versée en avril aux clubs.

Le budget réalisé 2020-2021 est adopté à l'unanimité des personnes présentes.

Bénédicte GOUGAUD Lors de la présentation du budget prévisionnel, Bénédicte nous rappelle qu'il a été bâti en tenant compte des circonstances exceptionnelles que nous traversons et d'une perte potentielle de licenciés, d'une baisse des mutations et des engagements pour la saison prochaine. Un geste significatif en direction des clubs a été établi (une exonération de la part Comité pour les dirigeants soit 13 euros sur une base de 1600 dirigeants soit une enveloppe de 21 000 euros et une réduction de 50% sur les engagements U9 soit une enveloppe de 9000 euros).

Le budget prévisionnel 2021-2022 est adopté à l'unanimité des personnes présentes.

3. PLACES RESERVEES SENIORS :

Lénaïc SORIN : Dans le contexte que les clubs viennent de subir, la commission des Compétitions proposent au Bureau Départemental que ces derniers puissent recourir à des places réservées afin de pourvoir aux éventuelles places laissées vacantes par des clubs qui souhaiteraient s'engager dans une division inférieure pour la saison 2021-2022. Un cahier des charges est présenté au Bureau Départemental, et a pour objectif de mettre en avant les candidatures des clubs en cohérence avec la division dans laquelle ils souhaitent évoluer.

Ce cahier des charges s'adresse aux équipes souhaitant candidater afin d'obtenir une place réservée pour la saison 2021-2022 dans les divisions suivantes :

- Pré-Régionale Féminine
- Départementale Féminine 2
- Départementale Féminine 3
- Pré-Régionale Masculine
- Départementale Masculine 2
- Départementale Masculine 3

A la suite de l'étude des dossiers, un classement sera établi par la Commission des Compétitions qui aura pour mission de proposer les places réservées en fonction des places à pourvoir, en s'appuyant sur ce classement. Ce classement sera adopté par le Bureau le 05 juillet 2021. Des places réservées pourront être proposées, suivant le classement, jusqu'au 05 Septembre 2021.

Un groupement sportif qui se porte candidat devra par ailleurs être à jour de l'ensemble de ses règlements et cotisations auprès des instances fédérales (FFBB, Ligue Régionale, Comité Départemental) au plus tard le 1er juillet 2021. Ce cahier des charges sera transmis aux clubs, dès sa validation par le Comité Directeur, du 25 mai 2021.

Le projet des « Places réservées SENIORS » est adopté à l'unanimité des personnes présentes.

4. PLACES RESERVEES JEUNES :

Lénaïc SORIN :

Pour faire suite aux demandes de clubs, nous vous informons qu'il sera possible de demander l'intégration d'une équipe dans la division supérieure.

- Les clubs devront réaliser normalement leurs engagements AR et D1 pour le 01/09/2021
- Les clubs ayant une équipe au niveau demandé lors de la saison 2020/2021 n'auront rien de plus à produire, leur équipe étant prioritaires.
- Les clubs n'ayant pas d'équipe au niveau demandé lors de la saison 2020/2021, devront fournir une feuille annexe d'inscription avant le 01/09/2021.

Le projet des « Places réservées Jeunes » est adopté à l'unanimité des personnes présentes.

5. MODIFICATIONS REGLEMENTAIRES :

Lénaïc SORIN a présenté le projet de modifications réglementaires, celle-ci tiennent compte de la mise en place du nouveau championnat D2 et des adaptations liées à la COVID 19. Pour la partie CDO, les modifications concernent la mise en place de l'E-marque V2 et les nouvelles obligations médicales des arbitres.

Les modifications réglementaires 2021/2022 sont adoptées à l'unanimité des personnes présentes.

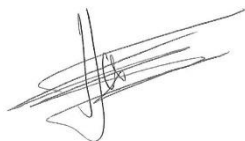
6. ECHEANCIER - CALENDRIER GENERAL :

Lénaïc SORIN :

Présentation du calendrier général 2021/2022

La séance est levée à 21h15

Le Président du Comité,
Franck JOUNIER



Le Secrétaire Général,
Dominique BOUDEAU

